

# MasterRheobuild<sup>®</sup> 750

Retardateurs de prise/superplastifiants (VZ/FM) pour béton; EN 934-2: T11.1/11.2

## Domaines d'application

- Travaux de bétonnage durant toute l'année
- Béton pompé

## Action

- Réduction de la quantité d'eau de gâchage pour une consistance équivalente
- Amélioration de l'ouvrabilité
- Extension de la fenêtre d'ouvrabilité pour une consistance équivalente
- Amélioration de l'aptitude au pompage
- Amélioration de la résistance finale pour une consistance équivalente
- Amélioration de l'étanchéité à l'eau pour une consistance équivalente

## Plage d'utilisation recommandée

0.5 – 1.5 % par rapport à la teneur en ciment

## Adjonction

L'efficacité de l'adjuvant est optimale à condition de l'ajouter immédiatement après l'adjonction de la première eau de gâchage (60–80 % de la quantité totale). Éviter de l'ajouter à un mélange sec. N'entreprendre le dosage final précis de l'eau de gâchage qu'après écoulement de  $\frac{2}{3}$  de la phase de malaxage par voie humide afin d'éviter tout excédent éventuel d'eau dans le béton. Pour garantir une efficacité optimale de l'adjuvant, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 45–60 secondes en fonction du type de malaxeur.

## Remarque

L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température, le type de ciment, la teneur en matières farineuses, la teneur en eau (rapport e/c), le mode de transport, etc.

## Combinaisons possibles

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- MasterAir<sup>®</sup> 302/304/9020/9040 (entraîneurs d'air)
- MasterFinish<sup>®</sup> DF 880 (agent antibullage)
- MasterRoc<sup>®</sup> HCA 10 (retardateur de prise ou régulateur de consistance)
- MasterRoc<sup>®</sup> MS 610/660 (fumée de silice / fumée de silice sous forme de suspension)
- MasterSet<sup>®</sup> R 400LENT (retardateur de prise)

## Manipulation

Ne pas fermer hermétiquement le récipient. Respecter impérativement les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

## Premiers secours

Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.

## Ecologie

Ne pas déverser dans la nappe phréatique, dans les eaux usées ou dans les égouts, même en petites quantités.

- Label de qualité: le produit remplit les directives écologiques de l'Association suisse des fabricants d'adjuvants pour béton FSHBZ.

## Mesures de sécurité

Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via [info-as.ch@masterbuilders.com](mailto:info-as.ch@masterbuilders.com) ou auprès de notre Customer Service Center à Holderbank, T +41 27 327 65 87.

## Conseil

Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Holderbank, T +41 27 327 65 87.

# MasterRheobuild<sup>®</sup> 750

Retardateurs de prise/superplastifiants (VZ/FM) pour béton; EN 934-2: T11.1/11.2

Caractéristiques du produit	
Base chimique	solution aqueuse à base de polycarboxylates et de sulfonates de lignine
Homogénéité	solution homogène, trouble <sup>2)</sup>
Couleur	brun foncé
Densité relative	1.07 ± 0.02 kg/dm <sup>3</sup>
Extrait sec conventionnel	18.5 ± 1.9%
Valeur du pH	6.5 ± 1.0
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl <sup>-</sup> )	< 0.10% en masse <sup>4)</sup>
Teneur en alcalins (équivalent Na <sub>2</sub> O)	≤ 1.8% en masse <sup>6)</sup>
Viscosité à 20 °C (Brookfield)	< 100 mPa s
Catégorie de pollution des eaux	WGK I: faible risque pour les eaux
Logistique	
Durée de stockage	12 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de + 5 °C à + 30 °C à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Elimination	Code OMoD: 07 01 01

#### Remarques

<sup>2)</sup> = Le produit peut présenter un léger dépôt dans le bord supérieur qui disparaîtra au brassage.

<sup>4)</sup> = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10% en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».

<sup>6)</sup> = Résultats analytiques sur demande

#### Conditionnement

Contenu

#### Container (IBC)

1000 kg

#### Bidon

10 kg



#### Remarque d'ordre juridique

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de Master Builders Solutions Suisse SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Holderbank. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.